

6. Annexe A – Vue d'ensemble de l'AOE

- ◆ **Environnement** – Nous protégeons l'environnement grâce à des solutions innovantes, afin de promouvoir la santé et la durabilité des collectivités que nous servons.
- ◆ **Diversité** – Nous adoptons diverses perspectives et nous nous efforçons de créer un environnement équitable et inclusif où chacun de nous se sent respecté et habilité à atteindre ses objectifs personnels et professionnels.

6.3 Gouvernance

L'AOE s'est engagée à adopter des pratiques de gouvernance exemplaires à tous ses échelons afin d'améliorer la transparence et la reddition de comptes à l'égard des clients, du gouvernement et de la population de l'Ontario.

L'Agence est dirigée par un conseil d'administration [le « Conseil »]. Ses membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du premier ministre. Le conseil d'administration a adopté des pratiques de gouvernance exemplaires prévoyant notamment l'orientation et la formation permanente de ses membres, des réunions à intervalles réguliers et des séances de planification stratégique. De plus, il respecte le code de conduite de l'AOE.

L'AOE s'est dotée d'une grille de compétences pour son conseil d'administration, afin de s'assurer que les membres du conseil possèdent les compétences nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle à long terme de l'organisme. Le conseil d'administration de l'AOE est composé de membres dont les compétences et les expériences diversifiées lui permettent d'assumer efficacement ses responsabilités en matière de gestion. Collectivement, les membres possèdent de l'expérience dans les secteurs public et privé ainsi que dans la gestion de sociétés municipales, y compris les sociétés de services publics.

Le conseil d'administration est chargé des affaires générales de l'AOE. Il doit notamment établir l'orientation stratégique de l'organisme, surveiller son rendement et veiller à ce que les systèmes et les contrôles nécessaires soient en place pour assurer l'administration adéquate de l'AOE conformément aux documents qui la régissent. Le conseil d'administration rend des comptes à l'Assemblée

législative de la province par l'entremise du ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs.

Le Conseil de l'AOE a mis sur pied un certain nombre de comités permanents pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance et de supervision. Les comités actuels comprennent le Comité de la vérification et des finances; le Comité du renouvellement des activités et de la technologie; le Comité de la conformité et de la gestion des risques opérationnels; le Comité des Premières Nations; et le Comité des ressources humaines, de la gouvernance et des nominations. Des groupes de travail temporaires peuvent également être mis sur pied, si le conseil d'administration le juge nécessaire, pour fournir une orientation en matière de gestion et superviser certaines initiatives de l'organisme.

6.4 Obligation de rendre compte

L'AOE rend des comptes au gouvernement et à la population de l'Ontario à plusieurs égards, à savoir :

- ◆ Respect des exigences établies par les organismes de réglementation appropriés [ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, médecins-hygiénistes, etc.] relativement aux installations qu'elle exploite.
- ◆ Production de rapports à l'intention de ses clients sur les installations municipales de traitement de l'eau qu'elle exploite.
- ◆ Préparation d'un rapport annuel, qu'elle présente au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs aux fins d'approbation, rapport qui est ensuite déposé à l'Assemblée législative et mis à la disposition de la population ontarienne en ligne à www.ocwa.com/fr.
- ◆ Préparation à chaque année d'un plan d'activités triennal qui inclut des mesures de rendement et est présenté au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs aux fins d'approbation, plan qui est ensuite mis à la disposition de la population ontarienne en ligne à www.ocwa.com/fr.

10. Annexe E – Stratégie de communication

La stratégie de communication de l'AOE a pour but de nouer des liens solides et mémorables avec ses divers publics. Les stratégies axées sur le client et les initiatives de changement de l'AOE, telles que la nouvelle vision, la mission et les valeurs de l'Agence et la mise à jour du plan stratégique, créent le besoin de communiquer des renseignements importants à plusieurs publics de l'Agence sur une base continue. De plus, l'AOE engage des communications directes auprès de la population en ce qui a trait à la protection de ses réseaux hydriques et de l'environnement par l'entremise du programme d'éducation OneWaterMD (Une eau pour tous) et de la campagne de sensibilisation « I Don't Flush » (Pas dans les toilettes).

Publics de l'AOE

Les activités de communication de l'AOE visent six publics clés :

- ◆ Les **clients actuels**, qui continueront de générer des revenus pour l'AOE et à qui il faut fournir des services ayant une valeur stratégique et opérationnelle pour les convaincre de prolonger leur contrat, d'ajouter des services et de vanter les mérites de l'AOE;
- ◆ Les **clients potentiels**, qui, dans bien des cas, découvrent l'AOE et ses capacités pour la première fois;
- ◆ Les **employés**, qui jouent un rôle important puisqu'ils sont le premier point de contact des clients avec l'AOE et peuvent être des influenceurs;
- ◆ Les **employés potentiels**, qui envisagent de rejoindre l'équipe de l'AOE, qu'ils soient issus d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'une université, qu'ils aient une deuxième carrière ou qu'ils soient néo-Canadiens, etc;
- ◆ Les **partenaires** qui envisagent de collaborer avec l'AOE; et
- ◆ Le **grand public**, qui prend connaissance du travail de l'AOE dans la collectivité grâce aux campagnes d'information et de sensibilisation.

Messages clés

Les messages clés de l'AOE visent à transmettre des renseignements importants à divers intervenants. Voici quelques-uns de ces messages :

- ◆ L'AOE est un partenaire digne de confiance qui exploite plus de 1 000 installations d'eau et d'eaux usées en Ontario, plus que tout autre exploitant au Canada.
- ◆ L'AOE est un organisme de la Couronne menant ses activités selon le principe du recouvrement des coûts; elle relève du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs.
- ◆ L'AOE est un « fournisseur de solutions globales en matière d'eau » qui offre une grande diversité de services dans les secteurs de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées, y compris l'exploitation, la gestion et l'entretien des installations, l'adduction, la gestion des actifs, la gestion énergétique et l'optimisation des processus.
- ◆ L'AOE joue un rôle clé dans l'entretien de l'infrastructure de traitement des eaux de ses clients; elle gère des actifs de plus de 15 milliards de dollars pour le compte de ses clients.
- ◆ L'AOE est l'expert en eau potable en Ontario; elle approvisionne en eau potable propre et salubre une personne sur trois dans la province et s'assure que les quelques 1,1 milliard de litres d'eaux usées qu'elle traite et rejette dans les lacs et les rivières de l'Ontario respectent les normes environnementales les plus strictes.
- ◆ L'AOE contribue à protéger les Grands Lacs en optimisant l'enlèvement des éléments nutritifs dans les installations de traitement des eaux usées qu'elle exploite et en informant le public sur l'élimination sécuritaire des médicaments et d'autres produits qui contaminent les réseaux d'eau.
- ◆ L'AOE veille à ce que les communautés des Premières Nations de l'Ontario disposent d'une eau potable de qualité par l'intermédiaire de son centre régional pour les Premières Nations, ainsi que dans l'ensemble de l'Agence, en offrant une formation et un soutien aux exploitants des Premières Nations responsables de la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau communautaires, ainsi que des services directs d'exploitation et d'entretien lorsque cela est nécessaire.

10. Annexe E – Stratégie de communication

- ◆ L'AOE contribue à réduire l'impact des changements climatiques en aidant ses clients à renforcer leurs installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées pour faire face aux changements climatiques et en limitant les émissions de gaz à effet de serre par la réduction de la consommation d'énergie dans les installations qu'elle exploite.
- ◆ L'AOE soutient le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies de l'eau en s'associant à ses clients municipaux et à des entreprises technologiques pour trouver des solutions novatrices et mettre à l'essai de nouveaux produits et services.
- ◆ L'AOE est axée sur sa clientèle et a démontré qu'elle peut prospérer dans un marché compétitif.
- ◆ Les équipes opérationnelles de l'AOE obtiennent d'excellents résultats en matière de conformité.
- ◆ L'AOE se soucie de la santé des collectivités qu'elle dessert et de l'environnement.
- ◆ Les employés de l'AOE jouent un rôle actif dans la collectivité. Ils participent à des activités communautaires, à des programmes d'information sur l'eau et à des campagnes de sensibilisation pour faire mieux connaître le secteur de l'eau partout dans la province.
- ◆ Grâce à ses pôles régionaux, l'AOE est toujours à proximité, prête à fournir des services d'urgence, en cas de besoin.

Principales initiatives en 2024

En 2024, l'AOE se concentrera sur les initiatives de communication suivantes :

- ◆ Lancement du nouveau site Web de l'AOE. Le nouveau site Web mettra fortement l'accent sur les carrières afin de soutenir la stratégie de recrutement de l'Agence.
- ◆ Poursuivre le déploiement de la nouvelle vision, de la nouvelle mission et des nouvelles valeurs de l'Agence dans l'ensemble de l'entreprise. L'engagement de l'AOE envers les personnes qui comptent sur ses services et envers son personnel, pour qu'il puisse se sentir lié à l'Agence, est au cœur de ce renouvellement. La proposition

renouvelée de vision, mission et valeurs se reflètent en outre par les engagements que les membres du personnel de l'AOE prennent les uns envers les autres et envers la population qu'ils servent – il ne s'agit pas que d'un discours, mais également d'une volonté qui anime les gestes au quotidien.

- ◆ Poursuivre la création et la mise à jour du matériel de promotion et de communication pour promouvoir le rôle de l'AOE à titre de fournisseur de solutions globales et de partenaire digne de confiance. Cela comprend des documents ciblés dans des domaines clés, incluant les services de planification de la gestion des biens et la récupération des biosolides, des matières organiques et des ressources pour les municipalités.
- ◆ Poursuivre les « Water Talks » (Dialogues sur l'eau) de l'AOE, une série de webinaires en ligne mettant en vedette des experts de l'Agence et de l'industrie destinée aux clients actuels et potentiels et aux professionnels du secteur de l'eau et des eaux usées.
- ◆ Cultiver l'image de marque de l'AOE en soumettant des articles et en animant des présentations lors de conférences et de salons professionnels de l'industrie.
- ◆ Actualiser et réviser le programme éducatif OneWaterMD (Une eau pour tous) de l'AOE, notamment en intégrant une perspective autochtone dans l'ensemble du programme, en ajoutant plus de contenu interactif et en veillant à ce que les activités soient conformes au nouveau programme d'études en sciences de l'Ontario.
- ◆ Poursuivre la campagne de sensibilisation publique « I Don't Flush » (Pas dans les toilettes) sur les médias sociaux, en se concentrant sur le message général selon lequel « les toilettes et les drains ne sont pas des poubelles ».

10. Annexe E – Stratégie de communication

Communications internes

En plus des initiatives décrites ci-dessus, l'AOE mettra à profit ses outils de communication courants (intranet, courrier électronique et médias sociaux) pour transmettre régulièrement certains renseignements importants à l'ensemble du personnel et le tenir informé de l'orientation et des priorités de l'entreprise. Le tableau suivant inclut les principaux véhicules et activités de communication.

Initiative/Activité	Objet	Fréquence
Mises à jour sur la santé et la sécurité/ Bulletins sur la sécurité	Accroître la sensibilisation à la santé et à la sécurité	Ponctuelle
Bulletin à l'intention du personnel - « Flux hebdomadaires »	Faire connaître les principales activités, initiatives et nouvelles de l'AOE	Hebdomadaire
Tableau de bord sur la conformité des activités à l'intention du conseil	Tenir les membres du conseil d'administration informés des principaux indicateurs du rendement	Trimestrielle
Rapport trimestriel sur le plan d'activités	Tenir la haute direction et le conseil informés des mesures du rendement décrites dans le plan d'activités	Trimestrielle
Message de la présidente et chef de la direction	Communiquer les événements et divers renseignements importants par le biais de bulletins électroniques rédigés par le bureau de la présidente	Au besoin
Discussions ouvertes	Informé (virtuellement) tout le personnel sur les initiatives de l'Agence et fournir un forum où poser des questions	Semestriel

10. Annexe E – Stratégie de communication

Communications externes

L'AOE aura recours à son bulletin externe, à des publications, à son site Web et aux médias sociaux pour faire connaître sa proposition de valeur à ses clients actuels et potentiels. Ces outils permettront de fournir des renseignements sur les tendances du secteur de l'eau et des eaux usées, les nouveaux produits et services de l'AOE, ainsi que ses campagnes et ses initiatives d'information.

Initiative/Activité	Objet	Fréquence
Bulletin électronique (Waterline)	Tenir les clients actuels et potentiels informés des tendances du secteur et des domaines d'expertise de l'AOE	Trimestrielle
Site Web	Tenir les clients actuels et potentiels ainsi que le grand public informés des services et des activités de l'AOE et communiquer nos coordonnées	En continu
Dépliants	Mettre en valeur les nouvelles offres de produits de l'AOE et renseigner les clients potentiels	En continu
Vidéos	Éduquer les clients et leurs collectivités et les clients potentiels sur les offres de services de l'AOE, le processus de traitement de l'eau et des eaux usées et la valeur de l'eau	En continu
Rapports sur le rendement à l'intention des clients	Préparer des rapports personnalisés pour certains clients sur les activités menées pour eux conformément aux exigences contractuelles	Annuelle
Rapport annuel	Fournir un compte rendu exhaustif des réalisations et des activités de l'AOE pour l'année écoulée et faire le point sur les finances et les indicateurs de rendements clés	Annuelle
Liaison communautaire (festivals de l'eau, présentations dans les écoles, soutien des collectivités et activités communautaires)	Soutenir les collectivités et faire des présentations éducatives sur le cycle de l'eau, la surveillance et la conservation, ainsi que la protection de l'infrastructure hydrique et de notre environnement naturel, notamment par l'élimination adéquate des produits qui ne doivent pas être jetés dans les toilettes	En continu
Commandites	Commanditer des activités dans les collectivités où l'AOE fournit des services	En continu
Salons professionnels/conférences	Participer (en ligne ou en personne) à des salons professionnels du secteur de l'eau pour faire connaître les capacités et les services de l'AOE. Recueillir de l'information sur le secteur et faire des présentations lors de conférences	En continu

10. Annexe E – Stratégie de communication

Initiative/Activité	Objet	Fréquence
Médias sociaux/ publipostage électronique (X, Facebook, LinkedIn)	Tenir les clients informés des initiatives de l'AOE et du secteur; leur faire connaître d'autres organismes et les événements intéressants du secteur de l'eau et des eaux usées	En continu
Sondage auprès des clients/comité consultatif de clients	Recueillir les commentaires des clients et de divers intervenants au sujet des activités et des stratégies de l'AOE et du secteur	Annuelle/ trimestrielle
Résumés/articles/ éditoriaux	Positionner l'AOE et les employés de l'AOE en tant qu'experts du secteur de l'eau	En continu
Candidatures pour des prix	Mettre en lumière ou en valeur l'expertise de l'AOE dans divers domaines du secteur	En continu
Programme pédagogique OneWater^{MD} (Une eau pour tous)	Le programme d'éducation OneWater ^{MD} sera repris à l'automne 2023 avec un contenu et un format actualisés et révisés	En continu
Campagne de sensibilisation « I Don't Flush » (Pas dans les toilettes)	Poursuivre la campagne de sensibilisation en mettant l'accent sur le message « la toilette et les drains ne sont pas des poubelles »	En continu
Webinaires	Éduquer les clients, les clients potentiels et les professionnels de l'industrie sur les offres de services de l'AOE grâce à notre série webinaires « Water Talks » (Dialogues sur l'eau)	Trimestrielle

11. Annexe F – Initiatives réalisées avec des tiers

En tant que chef de file en matière d'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées en Ontario, l'AOE travaille de concert avec divers organismes clés qui appuient et promeuvent la recherche ainsi que l'adoption des technologies dans le secteur, ceci afin de faire avancer et d'aborder les questions relatives à l'eau en Ontario.

L'AOE travaille en étroite collaboration avec le personnel du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, du ministère de la Santé et d'autres organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec plus de 13 universités de l'Ontario, afin d'établir un programme d'épidémiologie basé sur les eaux usées pour la province. Ce programme, dirigé par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, a permis au gouvernement de détecter et de surveiller la présence des signatures génétiques du SARS-CoV-2 (COVID-19) dans les eaux usées et d'identifier de manière proactive l'existence ou l'augmentation de la prévalence de la COVID-19 dans des communautés spécifiques. Le programme de surveillance des eaux usées de l'Ontario est considéré comme un programme de premier plan sur la scène internationale, ce qui démontre la capacité de l'AOE à soutenir les priorités gouvernementales clés qui ont un impact direct sur la santé publique.

L'AOE soutient également l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) dans l'extension du programme inter-laboratoires de surveillance des eaux usées de l'Ontario à l'ensemble du Canada, en transformant le programme en un programme national élargi d'essais d'aptitude accrédités. L'AOE a entamé en interne le processus d'accréditation et prévoit d'obtenir l'accréditation d'ici à la fin de 2024.

En plus d'appuyer ces initiatives de suivi des eaux usées, l'AOE continue de maintenir et d'établir des collaborations et des partenariats avec les organisations et institutions suivantes :

◆ **Consortium pour l'eau de l'Ontario (CEO)** – L'AOE et le CEO ont conclu un partenariat à long terme qui décrit la collaboration entre les deux organismes afin d'appuyer la recherche, le développement et la démonstration des technologies et des pratiques d'assainissement de l'eau, et d'offrir un soutien stratégique aux entreprises technologiques et aux municipalités. Le CEO et l'AOE participent sur une base régulière aux différentes activités éducatives et promotionnelles organisées, souvent en collaboration avec d'autres organismes. Ces activités visent à mieux sensibiliser les gens aux questions relatives à l'eau et facilitent les échanges entre les chercheurs universitaires, les membres de l'industrie et le secteur public sur les façons dont les municipalités peuvent gérer divers enjeux. Cette collaboration entre le CEO et l'AOE a donné lieu au premier atelier ontarien sur l'intensification des procédés de traitement des eaux usées, qui a réuni un large éventail d'intervenants, y compris des chercheurs, des fournisseurs de technologie, des organismes de réglementation et des gestionnaires d'installations, pour discuter des avantages potentiels de l'intensification des procédés de traitement des eaux usées, en soulignant les possibilités, des études de cas spécifiques et des défis à surmonter pour parvenir à une adoption plus large de la technologie. Un deuxième atelier a été organisé en 2023 afin de rapprocher les clients de l'AOE des approches d'intensification des procédés de traitement des eaux usées et de rapprocher les clients municipaux des meilleures pratiques et des options techniques qui soutiennent et enrichissent leurs approches de prise de décision. Le partenariat CEO/AOE a également abouti à la création du groupe de travail municipal pour la carboneutralité, composé de plus de 25 dirigeants municipaux (municipalités clientes ou non de l'AOE) qui se réunissent et discutent des défis et des possibilités en matière de biodigestion et de projets carboneutres.

11. Annexe F – Initiatives réalisées avec des tiers

◆ **Centre for Advancement of Water and Wastewater Technologies (CAWT) du Collège Fleming** – L'AOE a collaboré avec le CAWT du collège Fleming dans le cadre d'un certain nombre de projets d'innovation dans le secteur de l'eau et des eaux usées, notamment pour faire la démonstration de technologies des partenaires du CAWT dans des installations exploitées par l'AOE de la ville de Kawartha Lakes. L'Agence se réjouit de pouvoir soutenir les possibilités d'exploiter les installations de démonstration et d'essai du CAWT pour valider et certifier de nouvelles solutions innovantes en matière de gestion des eaux usées.

◆ **Chaire de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG):**

- **Collaboration entre l'AOE et le groupe de recherche sur l'eau potable de l'Université de Toronto** – L'AOE fournit un soutien financier à la Chaire de recherche du CRSNG pour la surveillance de la qualité de l'eau et les technologies avancées/émergentes de traitement de l'eau potable. L'AOE a conclu une entente à titre de partenaire financier pour la période 2022-2027, avec quelques clients de la province qui sont membres du groupe de recherche. Ce programme et son équipe de recherche d'experts ont également été mis à profit pour fournir une formation sur des sujets liés aux processus à l'Agence et pour soutenir l'AOE dans l'étude des procédés pouvant agir sur les réseaux des clients de l'Agence.
- **Université de Waterloo** – L'AOE offre un soutien financier et en nature, à la chaire de recherche industrielle en traitement de l'eau du CRSNG à l'Université de Waterloo. Cette chaire de recherche travaille en étroite collaboration avec des partenaires de l'industrie, comme l'AOE, pour mener des projets de recherche appliquée pouvant contribuer à améliorer le processus de traitement de l'eau et qui présentent un intérêt pour les acteurs de l'industrie et les utilisateurs finaux du secteur municipal.

▪ **Autres projets de recherche du CRSNG** – L'AOE fournit une expertise thématique et opérationnelle, des échantillons, des données et un soutien en nature à de nombreuses chaires du CRSNG et à des universités et collèges de l'Ontario qui se consacrent à la recherche sur des questions émergentes dans le secteur de l'eau et des eaux usées, dont :

- **Université Western/Université de Waterloo/ Brown and Caldwell** – Consultation sur les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées dans les systèmes d'approvisionnement en eau;
 - **Université de Waterloo** – Microplastiques dans les biosolides et économie d'énergie avec la technologie de réacteur à biofilm avec membrane d'aération et recherche sur les infrastructures d'eaux pluviales comme les bassins de rétention et sur l'impact sur la réduction des gaz à effet de serre;
 - **Université de Windsor** – Impacts des changements climatiques sur les systèmes d'approvisionnement en eau et la demande en eau, ainsi que le rôle des réseaux d'alimentation en eau dans la transition énergétique;
 - **Université métropolitaine de Toronto** - Détection et surveillance des émissions de gaz à effet de serre sur les sites de traitement nord-américains, qui comprennent à la fois l'eau et les eaux usées; et
 - **Université de York** - Recherche en matière de contrôle de surveillance et d'acquisition de données (SCADA) et d'apprentissage automatique, avec pour objectif à long terme de soutenir les outils d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle dans les systèmes d'approvisionnement en eau.
- ◆ **Programme des Grands Lacs du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs - Initiative sur les biosolides** - Le projet examine les pratiques innovantes sur la façon dont les municipalités peuvent utiliser les solides provenant du flux de déchets de leurs usines de traitement des eaux usées et en faire bénéficier le bassin des Grands Lacs.

11. Annexe F – Initiatives réalisées avec des tiers

- ◆ **Congrès mondial de l'eau de l'International Water Association (IWA) (2024)** - L'AOE apporte son soutien à l'IWA par l'intermédiaire d'experts en la matière qui siègent au comité d'organisation de l'Ontario et font également office de présidents de séance pour les différents volets de la conférence, notamment les défis liés à la pénurie d'eau, le changement climatique et les incidences sur le traitement de l'eau et des eaux usées (qualité de l'eau de source, capacité, capacité de traitement, etc.)
- ◆ **Réseau canadien de l'eau (RCE)** - L'AOE offre un soutien, à titre de membre du Groupe de leaders du Consortium sur les eaux urbaines du Canada, qui regroupe des services publics, des municipalités, des chercheurs, des organisations industrielles, gouvernementales et autres qui s'intéressent aux enjeux de la gestion des eaux municipales au Canada et mènent des initiatives visant à accélérer, à promouvoir et à améliorer les décisions à cet égard. L'AOE soutient divers groupes du RCE, au besoin, notamment par sa participation au groupe d'échange stratégique de niveaux de service du Consortium sur les eaux urbaines du Canada.
- ◆ **Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU)** - L'ACEPU crée un pont entre les municipalités sur des questions comme la législation fédérale, les programmes et les tendances émergentes dans le secteur de l'eau et des eaux usées. L'Association produit et fournit des documents d'orientation, met sur pied des comités de recherche et constitue une voix officielle au niveau fédéral pour tout ce qui touche le secteur de l'eau. L'AOE fournit un soutien à l'ACEPU et siège à son conseil d'administration en Ontario.
- ◆ **Water Environment Association of Ontario (WEAO)** - La WEAO représente des spécialistes des eaux usées et des propriétaires de systèmes de traitement des eaux usées en Ontario et constitue la section ontarienne de la Water Environment Federation (WEF). L'AOE dispose d'un siège au conseil d'administration, apporte son soutien et participe aux groupes de travail et aux comités de la WEAO et du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, engagés dans diverses discussions sur l'industrie et les changements réglementaires en matière d'environnement.
- ◆ **Ontario Water Works Association (OWWA)** - avec le soutien de son organisation mère, l'American Water Works Association (AWWA), est à l'avant-plan de la recherche, de l'élaboration de technologies et de politiques en matière d'eau potable sûre, en quantité suffisante et durable. L'OWWA est une association bénévole sans but lucratif qui regroupe plus de 1 500 professionnels de l'industrie de l'eau. L'AOE siège au conseil d'administration de l'OWWA et quelques employés de l'AOE fournissent un soutien en nature à l'OWWA, notamment à la présidence et la coprésidence de divers comités de l'association.
- ◆ **Ontario Municipal Water Association (OMWA)** - L'Ontario Municipal Water Association (OMWA) représente plus de 180 municipalités et autorités publiques chargées de l'eau potable en Ontario. L'OMWA rassemble un large éventail de compétences pour fournir une orientation et un leadership sur les questions politiques, législatives et réglementaires. L'OMWA est orientée vers des mesures visant à assurer la meilleure sécurité, qualité, fiabilité et durabilité possible de l'eau potable en Ontario. L'AOE dispose d'un siège au conseil d'administration.

Au fil des ans, l'AOE a noué des liens et établi des partenariats avec diverses entreprises technologiques dans le secteur de l'eau pour soutenir le développement et la mise à l'essai de leurs technologies dans le but de répondre aux besoins opérationnels de l'Agence et à ceux de ses clients. L'AOE continuera de collaborer avec ces entreprises et cherchera des occasions de former de nouveaux partenariats tout au long de 2024 et par la suite.